

Syndicat C.G.T.

du NETTOIEMENT

EBOUEURS - C.E.N. - T.S.O.N.

Paris, le 11 janvier 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

SCANDALEUX !

Dans le journal « Le Parisien » d'aujourd'hui, le Maire de Paris s'exprime sur la grève des Fossoyeurs de la Ville de Paris et plus particulièrement sur le blocage du cimetière Père Lachaise le 10 janvier 2011 par les personnels en grève. Nous citons le Maire de Paris : « Bloquer l'accès à un lieu public est juridiquement illégal. Et prendre en otage des familles dans la peine est moralement scandaleux ».

Pour le Syndicat CGT du Nettoyement, qui tient ici à réaffirmer son soutien total à nos camarades en lutte et au Syndicat CGT EVSPC, ce qui est scandaleux : c'est l'attitude de la Direction des Espaces Verts et du Maire de Paris.

- ✓ En effet, le 28 octobre 2011, le responsable des Cimetières informait les représentants des personnels que pour des raisons budgétaires une réorganisation est envisagée !

Encore une fois le Maire de Paris, impose aux Directions des restrictions budgétaires au nom du triple A. Ces restrictions se font partout, au détriment des personnels, de leurs conditions de travail et de vie mais aussi au détriment de la qualité du Service Public rendu aux usagers.

ÇA C'EST SCANDALEUX !

- ✓ Les Fossoyeurs, tout comme les Egoutiers et les Eboueurs, ont des conditions de travail très pénibles qui entraînent un taux de mortalité et une espérance de vie plus courte que d'autres salariés.

Mais la Ville de Paris en fait abstraction, elle envenime même cette situation en supprimant des effectifs, en réorganisant les services...

ÇA C'EST SCANDALEUX !

- ✓ Madame la Maire Adjointe chargée des Personnels, réaffirme dans le journal « Le Parisien » du 10 janvier 2012, que « les Fossoyeurs tout comme les Eboueurs bénéficient compte tenu de la pénibilité de leur travail, d'un régime spécial qui leur permet de partir à la retraite à 57 ans et non plus à 55 comme c'était le cas avant la dernière réforme ».

Justement puisque l'allongement des carrières de 2 ans risque à coup sûr d'amplifier le taux de mortalité et la diminution de l'espérance de vie, plutôt que de ne pas répondre favorablement aux revendications des Fossoyeurs, le Maire de Paris en rajoute en rallongeant les déroulements de carrière ce qui fait que chacun des personnels ira au-delà des 57 ans pour obtenir, s'il est encore en vie, une meilleure pension à la retraite...

ÇA C'EST SCANDALEUX !

✓ Le Maire de Paris trouve illégal de bloquer un lieu public.

La loi pour le Maire de Paris c'est quand cela l'arrange. Pour preuve : il est illégal de repousser les élections professionnelles de plus d'un an, il demande au Conseil d'Etat de changer le statut des personnels parisiens pour repousser ces élections jusqu'en 2014 elles devaient avoir lieu en 2011 (belle leçon de démocratie). D'autre part, les Organisations Syndicales dans le public sont obligées de déposer un préavis de grève 5 jours francs avant la date prévue de la grève, dans ce cadre la loi exige que l'employeur reçoive les dépositaires du préavis de grève. Le Maire de Paris dans le cadre d'une grève le 29 novembre 2011 n'a pas reçu les Organisations Syndicales CGT dépositaire d'un préavis, et dans le cas présent, il a fait recevoir le Syndicat des EVSPC par la Direction des Espaces Verts sans aucun mandat du Maire de Paris pour négocier. C'est illégal !!!

ÇA AUSSI C'EST SCANDALEUX !

Tout comme il l'a fait en octobre-novembre 2010 avec les personnels de la Propreté de Paris en grève pendant 4 semaines et en occupation jour et nuit dans le froid, sous la pluie pendant 3 semaines.

Le Maire de Paris préfère pourrir les mouvements, en invoquant que les personnels prennent en otages les usagers du Service Public, pour satisfaire les agences de notations capitalistes qui n'ont aucune légitimité plutôt que de répondre favorablement aux revendications légitimes des personnels pour améliorer leurs conditions de travail et de vie et pour un Service Public de Qualité.

Le Syndicat CGT du Nettoyement réaffirme que c'est bien le Maire de Paris, en violant la loi et en refusant les négociations, qui prend en otage les usagers du Service Public.

Le Maire de Paris préfère envoyer les forces de police et son service de sécurité pour empêcher les Fossoyeurs de rentrer dans l'immeuble de leur Direction le 10 janvier 2012 au 103 avenue de France Paris 13^{ème} ce qui les a forcé à prendre une autre initiative : le blocage du cimetière Père Lachaise pour se faire respecter et entendre. Les grévistes ont été délogés par les forces de police à la demande du Maire de Paris.

Le Syndicat CGT du Nettoyement condamne une nouvelle fois fortement les méthodes du Maire de Paris puisqu'elles sont récurrentes et qu'elles vont dans le sens de la criminalisation de l'action syndicale.

Le Syndicat CGT du Nettoyement demande au Maire de Paris d'ouvrir immédiatement de réelles négociations avec le Syndicat CGT des EVSPC représentant les Fossoyeurs.

Le Syndicat CGT du Nettoyement réunira sa Commission Exécutive le 12 janvier 2012 et examinera avec attention les avancées de ce dossier, il n'hésitera pas à renforcer le mouvement si le Maire de Paris continue dans sa logique actuelle.

Pour le Syndicat CGT du Nettoyement

Le Secrétaire Général

Régis VIECELI